

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE - COMMUNE DE MALLEMOISSON (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21040110500015

POSTE COMPTABLE : Centre des Finances Publiques

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : BUDGET COMMUNAL M14-97 (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

RF
PREFECTURE DE Digne les Bains
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 15/04/2022
004-210401105-20220414-DE_2022_007-DE

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	19
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	21
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	22

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

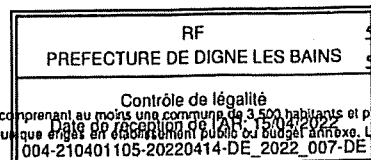
C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	51
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes
D2 - Arrêté et signatures

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activités que crée en établissement public le budget annexe. Les



COMMUNE DE MALLEMOISSON - BUDGET COMMUNAL M14-97 - BP - 2022

autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au livre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

RF
PREFECTURE DE DIGNE LES BAINS
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 15/04/2022
004-210401105-20220414-DE_2022_007-DE

Code INSEE 04110	COMMUNE DE MALLEMOISSON BUDGET COMMUNAL M14-97	BP 2022
---------------------	---	------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	1 029
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	23
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
PROVENCE ALPES AGGLOMERATION	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	827,68	0,00
2	Produit des impositions directes/population	375,47	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	750,25	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	998,66	0,00
5	Encours de dette/population	272,58	0,00
6	DGF/population	121,74	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	54,55 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	116,67 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	133,11 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	36,33 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

RF PREFECTURE DE DIGNE LES BAINS
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 15/04/2022 004-210401105-20220414-DE_2022_007-DE

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement,
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

RF
PREFECTURE DE Digne les Bains
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 15/04/2022
004-210401105-20220414-DE_2022_007-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	228 028,88	0,00	254 505,00	254 505,00	254 505,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	428 228,00	0,00	464 631,00	464 631,00	464 631,00
014	Atténuations de produits	28 562,00	0,00	31 525,00	31 525,00	31 525,00
65	Autres charges de gestion courante	72 445,00	0,00	74 485,81	74 485,81	74 485,81
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		757 263,88	0,00	825 146,81	825 146,81	825 146,81
66	Charges financières	5 691,00	0,00	4 540,00	4 540,00	4 540,00
67	Charges exceptionnelles	1 500,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		19 998,00	19 998,00	19 998,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		764 454,88	0,00	851 684,81	851 684,81	851 684,81
023	Virement à la section d'investissement (5)	39 435,81		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	199,92		199,92	199,92	199,92
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		39 635,73		199,92	199,92	199,92
TOTAL		804 090,61	0,00	851 884,73	851 884,73	851 884,73

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	851 884,73
--	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	65 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	34 783,00	0,00	37 950,00	37 950,00	37 950,00
73	Impôts et taxes	468 678,00	0,00	516 707,00	516 707,00	516 707,00
74	Dotations et participations	146 238,00	0,00	133 900,00	133 900,00	133 900,00
75	Autres produits de gestion courante	38 450,00	0,00	38 450,00	38 450,00	38 450,00
Total des recettes de gestion courante		753 349,00	0,00	772 007,00	772 007,00	772 007,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		763 349,00	0,00	772 007,00	772 007,00	772 007,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		763 349,00	0,00	772 007,00	772 007,00	772 007,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	79 877,73
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	851 884,73
--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	199,92	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
---	---------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

RF
PREFECTURE DE DIGNE LES BAINS
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 15/04/2022
004-210401105-20220414-DE_2022_007-DE

COMMUNE DE MALLEMOISSON - BUDGET COMMUNAL M14-97 - BP - 2022

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

RF
PREFECTURE DE DIGNE LES BAINS
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 15/04/2022
004-210401105-20220414-DE_2022_007-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	1 082 088,49	774 701,70	252 916,00	252 916,00	1 027 617,70
	Total des dépenses d'équipement	1 082 088,49	774 701,70	252 916,00	252 916,00	1 027 617,70
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	48 020,00	0,00	49 023,00	49 023,00	49 023,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régio) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	15 000,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	63 020,00	0,00	49 023,00	49 023,00	49 023,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 145 108,49	774 701,70	301 939,00	301 939,00	1 076 640,70
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	1 145 108,49	774 701,70	301 939,00	301 939,00	1 076 640,70

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	------

11

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 076 640,70
--	--------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	439 174,00	213 500,00	6 116,49	6 116,49	219 616,49
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		439 174,00	213 500,00	6 116,49	6 116,49	219 616,49
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	32 313,00	0,00	46 072,00	46 072,00	46 072,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	265 146,08	0,00	143 592,96	143 592,96	143 592,96
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA, règle) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		297 459,08	0,00	189 664,96	189 664,96	189 664,96
45...	Total des op. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		736 633,08	213 500,00	195 781,45	195 781,45	409 281,45
021	Virement de la sect* de fonctionnement (4)	39 435,81			0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	199,92			199,92	199,92
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00			0,00	0,00

Date de réception de l'AR: 15/04/2022
004-210401105-20220414-DE 2022 007-DE

COMMUNE DE MALLEMOISSON - BUDGET COMMUNAL M14-97 - BP - 2022

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	Total des recettes d'ordre d'investissement	39 635,73		199,92	199,92	199,92
	TOTAL	776 268,81	213 500,00	195 981,37	195 981,37	409 481,37

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	667 159,33
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 076 640,70
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	199,92
--	---------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

RF PREFECTURE DE DIGNE LES BAINS
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 15/04/2022 004-210401105-20220414-DE_2022_007-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	254 505,00		254 505,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	464 631,00		464 631,00
014	Atténuations de produits	31 525,00		31 525,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	74 485,81		74 485,81
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	4 540,00	0,00	4 540,00
67	Charges exceptionnelles	2 000,00	0,00	2 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	199,92	199,92
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses Imprévues	19 998,00		19 998,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		851 684,81	199,92	851 884,73

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	851 884,73
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	49 023,00	0,00	49 023,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 027 617,70		1 027 617,70
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses Imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 076 640,70	0,00	1 076 640,70

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 076 640,70
---	---------------------

RF
PREFECTURE DE DIGNE LES BAINS
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 15/04/2022
004-210401105-20220414-DE_2022_007-DE

COMMUNE DE MALLEMOISSON - BUDGET COMMUNAL M14-97 - BP - 2022

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

RF PREFECTURE DE Digne les Bains
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 15/04/2022 004-210401105-20220414-DE_2022_007-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	45 000,00		45 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	37 950,00		37 950,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	516 707,00		516 707,00
74	Dotations et participations	133 900,00		133 900,00
75	Autres produits de gestion courante	38 450,00	0,00	38 450,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		772 007,00	0,00	772 007,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	79 877,73
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	851 884,73
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	46 072,00	0,00	46 072,00
13	Subventions d'investissement	219 616,49	0,00	219 616,49
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,règle)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		199,92	199,92
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		265 688,49	199,92	265 888,41

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	667 159,33
--	-------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	143 592,96
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 076 640,70
---	---------------------

RF
PREFECTURE DE DIGNE LES BAINS
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 15/04/2022
004-210401105-20220414-DE_2022_007-DE

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

RF
PREFECTURE DE Digne les Bains
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 15/04/2022
004-210401105-20220414-DE_2022_007-DE

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	228 028,88	254 505,00	254 505,00
60611	Eau et assainissement	0,00	8 000,00	8 000,00
60612	Energie - Electricité	32 000,00	25 000,00	25 000,00
60621	Combustibles	10 108,88	18 000,00	18 000,00
60622	Carburants	4 500,00	6 000,00	6 000,00
60623	Alimentation	6 000,00	6 000,00	6 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	5 500,00	5 000,00	5 000,00
60631	Fournitures d'entretien	3 500,00	5 000,00	5 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	5 000,00	5 000,00	5 000,00
60633	Fournitures de voirie	4 000,00	4 000,00	4 000,00
60636	Vêtements de travail	1 200,00	1 200,00	1 200,00
6064	Fournitures administratives	2 500,00	2 655,00	2 655,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	1 200,00	1 100,00	1 100,00
6067	Fournitures scolaires	5 000,00	5 600,00	5 600,00
6068	Autres matières et fournitures	800,00	2 200,00	2 200,00
6132	Locations immobilières	250,00	250,00	250,00
6135	Locations mobilières	4 200,00	4 200,00	4 200,00
614	Charges locatives et de copropriété	1 060,00	1 000,00	1 000,00
61521	Entretien terrains	500,00	500,00	500,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	2 500,00	5 000,00	5 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	800,00	2 500,00	2 500,00
615231	Entretien, réparations voiries	1 800,00	5 000,00	5 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	8 000,00	10 000,00	10 000,00
61524	Entretien bois et forêts	2 000,00	7 500,00	7 500,00
61551	Entretien matériel roulant	4 000,00	4 000,00	4 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 800,00	1 800,00	1 800,00
6156	Maintenance	9 200,00	9 600,00	9 600,00
6161	Multirisques	9 500,00	7 500,00	7 500,00
6182	Documentation générale et technique	450,00	800,00	800,00
6184	Versements à des organismes de formation	500,00	500,00	500,00
6188	Autres frais divers	1 300,00	1 000,00	1 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	300,00	250,00	250,00
6226	Honoraires	20 000,00	15 000,00	15 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	11 500,00	5 000,00	5 000,00
6228	Divers	200,00	600,00	600,00
6231	Annonces et insertions	800,00	800,00	800,00
6232	Fêtes et cérémonies	1 200,00	1 200,00	1 200,00
6236	Catalogues et imprimés	300,00	300,00	300,00
6247	Transports collectifs	1 000,00	5 000,00	5 000,00
6256	Missions	500,00	600,00	600,00
6261	Frais d'affranchissement	1 500,00	2 200,00	2 200,00
6262	Frais de télécommunications	5 000,00	7 000,00	7 000,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	500,00	1 200,00	1 200,00
6284	Redevances pour services rendus	0,00	200,00	200,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	30 310,00	30 000,00	30 000,00
6288	Autres services extérieurs	18 500,00	22 000,00	22 000,00
63512	Taxes foncières	4 250,00	4 250,00	4 250,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	428 228,00	464 631,00	464 631,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	800,00	900,00	900,00
6411	Personnel titulaire	215 500,00	220 000,00	220 000,00
6413	Personnel non titulaire	68 000,00	85 000,00	85 000,00
64168	Autres emplois d'insertion	11 000,00	19 000,00	19 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	51 000,00	52 000,00	52 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	51 000,00	52 000,00	52 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	3 500,00	4 000,00	4 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	14 178,00	14 581,00	14 581,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	2 500,00	5 000,00	5 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	550,00	550,00	550,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	3 000,00	3 600,00	3 600,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 200,00	2 000,00	2 000,00
014	Atténuations de produits	28 562,00	31 525,00	31 525,00
739221	FNGIR	23 562,00	25 525,00	25 525,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	5 000,00	6 000,00	6 000,00
65	Autres charges de gestion courante	72 445,00	74 485,81	74 485,81
6531	Indemnités	55 000,00		

31 525,00
 25 525,00
 6 000,00
 PREFECTURE DE Digne les Bains
 74 485,81
 Date de 15/04/2022
 004-210401105-20220414-DE_2022_007-DE

COMMUNE DE MALLEMOISSON - BUDGET COMMUNAL M14-97 - BP - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6532	Frais de mission	500,00	500,00	500,00
6533	Cotisations de retraite	2 350,00	2 350,00	2 350,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	6 800,00	6 800,00	6 800,00
6535	Formation	600,00	600,00	600,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 190,00	3 230,70	3 230,70
6574	Subv. fonct. Associat*, personnes privée	5 000,00	6 000,00	6 000,00
65888	Autres	5,00	5,11	5,11
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		757 263,88	825 146,81	825 146,81
66	Charges financières (b)	5 691,00	4 540,00	4 540,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	5 691,00	4 540,00	4 540,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 500,00	2 000,00	2 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 500,00	2 000,00	2 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	19 998,00	19 998,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		764 454,88	851 684,81	851 684,81
023	Virement à la section d'investissement	39 435,81	0,00	0,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	199,92	199,92	199,92
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	199,92	199,92	199,92
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		39 635,73	199,92	199,92
043	Opérat* ordre Intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		39 635,73	199,92	199,92
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		804 090,61	851 884,73	851 884,73

+	
RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	851 884,73

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 - produit des cessions d'immobilisation -).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

RF PREFECTURE DE Digne LES BAINS
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 15/04/2022 004-210401105-20220414-DE_2022_007-DE

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	65 000,00	45 000,00	45 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	65 000,00	45 000,00	45 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	34 783,00	37 950,00	37 950,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
70321	Stationnement et location voie publique	2 000,00	3 500,00	3 500,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	3 133,00	5 200,00	5 200,00
70388	Autres redevances et recettes diversos	650,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	0,00	250,00	250,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	25 000,00	25 000,00	25 000,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	2 000,00	2 000,00	2 000,00
73	Impôts et taxes	468 878,00	516 707,00	516 707,00
73111	Impôts directs locaux	350 000,00	386 358,00	386 358,00
73211	Attribution de compensation	68 878,00	73 449,00	73 449,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	18 000,00	25 000,00	25 000,00
73224	Fonds départ DMTD pour com de - 5000 hab	30 000,00	30 000,00	30 000,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	2 000,00	1 900,00	1 900,00
74	Dotations et participations	146 238,00	133 900,00	133 900,00
7411	Dotation forfaitaire	106 017,00	102 124,00	102 124,00
74121	Dotation de solidarité rurale	21 739,00	20 828,00	20 828,00
74127	Dotation nationale de péréquation	2 573,00	2 316,00	2 316,00
744	FCTVA	34,00	152,00	152,00
74718	Autres participations Etat	2 902,00	6 500,00	6 500,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	1 900,00	1 000,00	1 000,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	1 073,00	878,00	878,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat*	10 000,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	102,00	102,00
75	Autres produits de gestion courante	38 450,00	38 450,00	38 450,00
752	Revenus des immeubles	38 000,00	38 000,00	38 000,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	450,00	450,00	450,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		753 349,00	772 007,00	772 007,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	10 000,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	10 000,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		763 349,00	772 007,00	772 007,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		763 349,00	772 007,00	772 007,00

+	RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	79 877,73
=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	851 884,73

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) Cf. Modalités de vote I-B.
 (3) Hors restes à réaliser.
 (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

RF PREFECTURE DE DIGNE LES BAINS
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 15/04/2022 004-210401105-20220414-DE_2022_007-DE

COMMUNE DE MALLEMOISSON - BUDGET COMMUNAL M14-97 - BP - 2022

- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(10) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

RF
PREFECTURE DE DIGNE LES BAINS
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 15/04/2022
004-210401105-20220414-DE_2022_007-DE

COMMUNE DE MALLEMOISSON - BUDGET COMMUNAL M14-97 - BP - 2022

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
2315	Installat*, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00
100	Opération d'équipement n° 100 (5)	162 917,88	0,00	0,00
102	Opération d'équipement n° 102 (5)	3 373,36	30 400,00	30 400,00
107	Opération d'équipement n° 107 (5)	70 000,00	0,00	0,00
109	Opération d'équipement n° 109 (5)	15 028,00	0,00	0,00
111	Opération d'équipement n° 111 (5)	4 953,36	0,00	0,00
112	Opération d'équipement n° 112 (5)	2 359,96	0,00	0,00
114	Opération d'équipement n° 114 (5)	44 142,00	0,00	0,00
115	Opération d'équipement n° 115 (5)	33 000,00	0,00	0,00
117	Opération d'équipement n° 117 (5)	3 456,00	0,00	0,00
118	Opération d'équipement n° 118 (5)	23 400,00	0,00	0,00
152	Opération d'équipement n° 152 (5)	11 604,09	5 000,00	5 000,00
155	Opération d'équipement n° 155 (5)	69 500,00	0,00	0,00
157	Opération d'équipement n° 157 (5)	421 880,00	0,00	0,00
158	Opération d'équipement n° 158 (5)	18 302,00	0,00	0,00
159	Opération d'équipement n° 159 (5)	13 903,00	1 000,00	1 000,00
160	Opération d'équipement n° 160 (5)	24 000,00	0,00	0,00
161	Opération d'équipement n° 161 (5)	118 081,00	0,00	0,00
162	Opération d'équipement n° 162 (5)	7 632,00	6 700,00	6 700,00
163	Opération d'équipement n° 163 (5)	15 000,00	0,00	0,00
164	Opération d'équipement n° 164 (5)	15 000,00	0,00	0,00
165	Opération d'équipement n° 165 (5)	0,00	41 338,00	41 338,00
166	Opération d'équipement n° 166 (5)	0,00	33 330,00	33 330,00
167	Opération d'équipement n° 167 (5)	0,00	85 248,00	85 248,00
168	Opération d'équipement n° 168 (5)	0,00	6 000,00	6 000,00
169	Opération d'équipement n° 169 (5)	0,00	12 000,00	12 000,00
17	Opération d'équipement n° 17 (5)	4 575,84	2 900,00	2 900,00
170	Opération d'équipement n° 170 (5)	0,00	8 000,00	8 000,00
171	Opération d'équipement n° 171 (5)	0,00	15 000,00	15 000,00
172	Opération d'équipement n° 172 (5)	0,00	6 000,00	6 000,00
Total des dépenses d'équipement		1 082 088,49	252 916,00	252 916,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	48 020,00	49 023,00	49 023,00
1641	Emprunts en euros	47 020,00	47 523,00	47 523,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	1 500,00	1 500,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régle)	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	15 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		63 020,00	49 023,00	49 023,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 145 108,49	301 939,00	301 939,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00

Contrôle de légalité
 Date de réception de l'AR: 15/04/2022
 004-210401105-20220414-DE_2022_007-DE

COMMUNE DE MALLEMOISSON - BUDGET COMMUNAL M14-97 - BP - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 145 108,49	301 939,00	301 939,00
				+
		RESTES A REALISER N-1 (11)		774 701,70
				+
		D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)		0,00
				=
		TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		1 076 640,70

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

RF
PREFECTURE DE DIGNE LES BAINS
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 15/04/2022
004-210401105-20220414-DE_2022_007-DE

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	439 174,00	6 116,49	6 116,49
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	333 019,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	71 948,00	6 116,49	6 116,49
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	34 207,00	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00	0,00
1342	Amendes de police non transférable	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		439 174,00	6 116,49	6 116,49
10	Dotations, fonds divers et réserves	297 459,08	189 664,96	189 664,96
10222	FCTVA	24 313,00	36 072,00	36 072,00
10226	Taxe d'aménagement	8 000,00	10 000,00	10 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	265 146,08	143 592,96	143 592,96
138	Autres subvent* Invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
1383	Subv non transf Départements	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA, régle)	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		297 459,08	189 664,96	189 664,96
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		736 633,08	195 781,45	195 781,45
021	Virement de la sect* de fonctionnement	39 435,81	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	199,92	199,92	199,92
28041482	Subv.Cne : Bâtiments, installations	199,92	199,92	199,92
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		39 635,73	199,92	199,92
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		39 635,73	199,92	199,92
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		776 268,81	195 981,37	195 981,37

+	
RESTES A REALISER N-1 (10)	213 500,00
+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	667 159,33
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 076 640,70

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités du vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

RF
PRÉFECTURE DE DIGNÉ LES BAINS
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 15/04/2022
004-210401105-20220414-DE_2022_007-DE

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 100 (1)
LIBELLE : Travaux de Voirie

Pour vote Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 100 000,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	430,56	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	430,56	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	5 997,68	0,00	0,00	0,00	0,00
2041482	Subv.Cne : Bâiments, Installations	5 997,68	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	62 697,11	0,00	0,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	11 574,07	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	34 877,27	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	2 291,76	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	3 681,70	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres installat*, matériel et outillage	9 792,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21751	Réseaux de voirie (mise à dispo)	480,31	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	682 718,93	100 000,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	595 195,73	100 000,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	87 523,20	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat*, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00
1342	Amendes de police non transférable	0,00	0,00
1383	Subv non transf Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-100 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

RF PREFECTURE DE DIGNE LES BAINS
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 15/04/2022 004-210401105-20220414-DE_2022_007-DE

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 102 (1)
LIBELLE : Acquisit.matériel divers

Pour vote Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour Information (5)
DEPENSES		0,00	a 269,41	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	2 628,23	0,00	1 400,00	1 400,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	2 628,23	0,00	1 400,00	1 400,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	30 029,33	269,41	29 000,00	29 000,00	0,00
2152	Installations de voirie	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	2 134,48	0,00	0,00	0,00	0,00
2157	Matériel et outillage de voirie	849,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	588,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres installat*, matériel et outillage	4 374,97	269,41	29 000,00	29 000,00	0,00
21757	Matériel, outillage voirie (mise à dispo	794,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21783	Matériel bureau, info. (mise à dispo)	1 116,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Installat* générales, agencements	267,74	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	7 544,08	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	11 761,06	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-30 669,41
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) À remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

RF PREFECTURE DE Digne LES BAINS
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 15/04/2022 004-210401105-20220414-DE_2022_007-DE

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 107 (1)
LIBELLE : Chemin Pinèdes-expro & travaux

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) À remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

RF
PREFECTURE DE Digne LES BAINS
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 15/04/2022
004-210401105-20220414-DE_2022_007-DE

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 109 (1)
LIBELLE : PROJET HABITAT

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	214 972,00	a 15 028,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	2 760,00	15 028,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	2 760,00	15 028,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	212 212,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	212 212,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
1322 Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-15 028,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

RF
PREFECTURE DE DIGNE LES BAINS
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 15/04/2022
004-210401105-20220414-DE_2022_007-DE